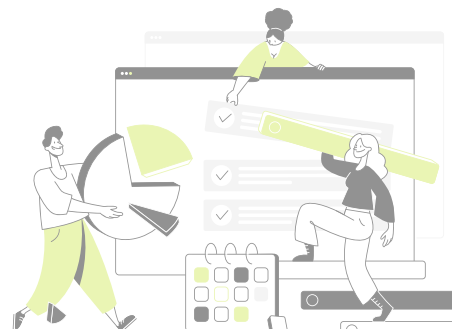


Procédures administratives et environnementales

MÉTIERS DE LA MOA

EN PRÉSENTIEL

Panorama des procédures administratives et environnementales



● **Code Raf :** IGTC1080DI

● **Niveau :** 2

● **Durée :** 3 jours

● **Tarif :** 1950 € HT

● **Prérequis :** Aucun - Cette formation s'adresse à un public peu expérimenté dans l'analyse et la maîtrise des risques.

● CE QUE VOUS APPRENEZ

Cette formation vous permet d'identifier les procédures à appliquer à vos projets

- Intégrer les phases de concertation préalable et de consultation des services concernés
- Repérer les différentes typologies d'enquêtes publiques
- Engager une stratégie de maîtrise foncière adaptée aux projets et aux acteurs
- Comprendre le régime des autorisations administratives avec travaux
- S'entraîner au travers d'une étude de cas à intégrer les procédures administratives dans une opération
- Prendre en compte les contraintes résultant de la gestion de l'eau, de la gestion de la biodiversité et du paysage, des incidences et des bruits et du traitement des déchets.

● PROGRAMME

- Fondamentaux
- Le démarrage du projet :
 - Débat public
 - Concertation préalable
 - Consultation des services de l'Etat (CIA)
 - Etudes spécifiques (Etude d'impact sur l'environnement, Natura 2000 ...)
- Les enquêtes publiques
- La maîtrise foncière

- Les occupations temporaires
- Les autorisations administratives avant travaux :
 - loi sur l'eau
 - Installations classées
 - Défrichement
 - Archéologie préventive et curative
 - Permis de construire et autres autorisations d'urbanisme
- Présentation du réseau
- Grille d'analyse de procédures et outils
- Études de cas sur un projet présentant de multiples facettes à l'égard des différentes procédures administratives
- Eau
- Biodiversité et paysage
- Bruit et ICPE
- Déchets et travaux

● MÉTHODE

Cette formation met en oeuvre différents éléments pédagogiques :

- Exposé d'un avocat
- Étude de cas SNCF Réseau
- Présentation des thèmes environnementaux par des spécialistes

Les différentes séquences se terminent par des tests de validation en commun.

● À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Cette formation s'adresse à ceux qui vont contribuer ou piloter une démarche risques :

- aux acteurs projets débutants (Chefs de projet / Directeurs de projet, RMOA et PO, Directeurs opérationnels de projet ...)
- aux contributeurs projets (coordinateur études, chefs de lots, chefs d'UP travaux ...)

● MODALITÉS D'ÉVALUATION

Toutes les formations font l'objet de questionnaires de satisfaction ForMetris, envoyés aux stagiaires en deux temps :

- Un questionnaire à chaud (juste après la formation)
- Un questionnaire à froid (2 mois après la formation).

La plupart de nos formations font l'objet d'une évaluation des acquis par l'utilisation de quiz pendant et à la fin de la formation

● MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Modalités d'inscription :

- Pour les collaborateurs SNCF, inscription auprès de votre responsable formation.
- Pour les entreprises externes, contactez Anne Ponchel :
anne.ponchel@udi-sncf.com

Délais d'accès :

Inscription possible **jusqu'à 15 jours avant la formation**

Pour une question sur le contenu de la formation :

developpement@monudi.com

Pour une question administrative sur la formation :

production@monudi.com